

## CAPUD du 28 août 2008

L'Inspecteur d'Académie fait observer la publication de la loi du 20 août 2008 au journal officiel et prochainement au Bulletin Officiel de l'Education Nationale et surtout rappelle la stricte observance de son article 2 imposant à l'Etat la garantie de l'accueil des élèves, en cas d'absence imprévisible d'enseignant ou de la non possibilité de remplacement.

L'Inspecteur d'Académie a reçu des organisations syndicales leur calendrier prévisionnel des réunions d'informations syndicales et il se dit mis devant le fait accompli concernant le remplacement des enseignants y assistant.

Pour IA, nous ne sommes pas devant des cas imprévisibles et il propose de réunir, avant les congés de la Toussaint, les organisations syndicales afin d'organiser le droit à l'information syndicale tout en garantissant l'accueil des élèves.

L'Inspecteur d'Académie a annoncé les nominations suivantes :

Mme Catherine GHILARDI est nommée IEN de la circonscription du Vimeu, pour la présente année scolaire.

Mme Corinne SILVERT est nommée IEN de la circonscription d'Amiens II (hors Etouvie), pour la présente année scolaire.

L'Inspecteur d'Académie informe les représentants des personnels qu'il vient de procéder, en ce qui concerne une directrice d'Amiens, à sa mutation dans l'intérêt du service. Elle est affectée sur un poste d'adjoint dans une autre école. Cette décision n'est pas une sanction disciplinaire et n'obère pas ses droits de participation au mouvement pour l'année prochaine et à l'obtention d'une autre direction.

Concernant de jeunes collègues nommés dans des établissements 'difficiles', L'Inspecteur d'Académie ne doute pas que ces collègues prendront à cœur de réussir dans leurs missions mais n'ignore pas qu'en cas de difficultés, ces collègues sauront le faire savoir.

Le SE-UNSA

Il reste quelques postes à pourvoir :

Conseiller Pédagogique de Circonscription	EPS VIMEU
Conseiller Pédagogique de Circonscription	AM2-AM3
Conseiller Pédagogique de Circonscription	ASH
Animateur TICE (50%)	AM2
Animateur TICE (50%)	ASH
Animation scientifique	AM2 Etouvie

INEAT – EXEAT : L'Inspecteur d'Académie a communiqué la liste des enseignants qui entrent dans le département :

- 3 en provenance de l'Aisne
- 5 en provenance de l'Oise
- 1 en provenance de Paris

10 collègues quittent le département :

- 3 pour l'Aisne
- 3 pour l'Oise
- 1 pour la Vendée
- 1 pour les Yvelines
- 1 pour la Moselle
- 1 pour Paris

Situation du département : Suite aux ajustements de mouvement, l'Inspecteur d'Académie a annoncé que 15 collègues sont en situation transitoire de surnombre. Cependant, cette situation devrait se régulariser rapidement et le recrutement sur liste complémentaire ne devrait pas débuter avant le 20 septembre.

Le SE-UNSA a interpellé l'IA sur la mise en place de l'aide personnalisée puisqu'à ce jour il n'avait adressé aucune circulaire dans les écoles. Celui-ci a répondu qu'il avait attendu la

publication des textes pour envoyer une lettre de cadrage. Celle-ci est adressée aux écoles ce jour. Le SE-UNSA procédera à son analyse et vous communiquera ses observations très prochainement.

Les élus du SE-UNSA.